

LE REFLET

REVUE D'INFORMATION REGROUPANT TOUS LES ORGANISMES DE SAINT-LIBOIRE

LA FÊTE D'HIVER

de Saint-Liboire

La fête d'hiver sera de retour

le 5 février 2022.

Un évènement à ne pas manquer!



Pour plus détails,
Suivez-nous sur notre page:
La fête d'hiver de Saint-Liboire



Saint-Liboire



Saint-Liboire

Collecte
DE CANETTES
ET DE
BOUTEILLES
CONSIGNÉES

Organisée
par les élèves
de 6^e année
de l'école
Henri-Bachand

Samedi
le 15 janvier
prochain,
de 9 h à 12 h





Saint-Liboire

www.st-liboire.ca

À la
mairie

CONSEIL
MUNICIPAL



La Municipalité tient à vous aviser qu'elle ne se tient pas responsable des erreurs pouvant s'être glissées dans des textes reçus en format « pdf » qui lui sont fournis par nos organismes, comités et/ou associations externes.

MAIRE



Yves **WINTER**

POSTE #1



Marie-Josée **DEAUDELIN**

POSTE #2



Jean-François **CHAGNON**

POSTE #3



Claude **VADNAIS**

POSTE #4



Yves **TAILLON**

POSTE #5



Serge **DESJARDINS**

POSTE #6



Martine **BACHAND**



SÉANCE DU CONSEIL
Premier mardi
de chaque mois,
19 h, sauf exception

Coordonnées DE LA MUNICIPALITÉ

Hôtel de ville :

151, rue Gabriel, suite 102, Saint-Liboire (Québec) J0H 1R0
Tél. : 450 793-2811 • Courriel : reception@st-liboire.ca
Site internet : www.st-liboire.ca

HEURES D'OUVERTURE :

Hôtel de ville

Lundi au jeudi : 8 h à 12h et 13h à 16 h

Vendredi : Fermé

Urgence travaux publics..... **450 278-2811**

Bibliothèque MUNICIPALE

Téléphone : 450 793-4751

Commis à la bibliothèque : Julie Girouard

Heures d'ouverture :

Lundi : 8 h à 12 h - 13 h à 16 h - 18 h 30 à 20 h 30

Mardi : 8 h à 12 h - 13 h à 16 h - 19 h à 20 h 30

Mercredi : 10 h à 12 h - 13 h à 16 h - 19 h à 20 h 30

<http://www.reseaubiblioduquebec.qc.ca/fr>



Loisirs DE ST-LIBOIRE INC.

Téléphone : 450 793-4825

Site internet : www.loisirsdestliboire.ca

Ligne info aréna Sogetel : 450 793-4688

Heures d'ouverture :

Lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h



SÉCURITÉ CIVILE

La municipalité de Saint-Liboire vous informe qu'une nouvelle section sur son site web, dédiée à la sécurité civile, est maintenant disponible.

Vous y trouverez plusieurs renseignements qui vous permettront d'être prêt à affronter un éventuel sinistre. Le lien est le suivant :

<http://www.st-liboire.ca/fr/mes-services-municipaux/securitepublique/securite-civile/>

VOTRE SÉCURITÉ : VOTRE RESPONSABILITÉ



Saint-Liboire

www.st-liboire.ca

Services MUNICIPAUX

France Desjardins, GMA

Directrice générale

& greffière-trésorière

Nadine Lavallée

Adjointe à la direction générale

Louise Rajotte

Agente à la comptabilité

Miriam Houhou

Inspectrice en bâtiment
et environnement

Monic Guérin

Agente administrative

Sylvain Laplante

Directeur général adjoint

Charles Gaucher

Employé de voirie

Éric Bessette

Employé de voirie

Rénald Larocque

Employé de voirie

Patricia Perazzo Ratto

Traitement des eaux

Jean-François Demers

Directeur incendie

Serge Desjardins

Service de premiers répondants

LA VIE À SAINT-LIBOIRE

Décembre 2021

JOUR	DATE	HEURE	ÉVÉNEMENT	COMMENTAIRE - ENDROIT
BUREAU MUNICIPAL FERMÉ DU 22 DÉCEMBRE 2021 AU 4 JANVIER 2022 INCLUSIVEMENT				
Samedi	25		JOYEUX NOËL À TOUTES ET À TOUS!	
Lundi	27	13 h 30	Comité des aînés et FADOQ Course d'animaux sauvages (Info. Page 8)	21, place Mauriac, Salle Jean XXIII
Mardi	28	13 h 30	FADOQ - Bingo	21, place Mauriac, Salle Jean XXIII

Janvier 2022

JOUR	DATE	HEURE	ÉVÉNEMENT	COMMENTAIRE - ENDROIT
Samedi	1 ^{er}		BONNE ANNÉE 2022 !	
Mardi	11		COLLECTE DES ARBRES DE NOËL (Info. Page 7)	
Mardi	11	19 h	Séance de conseil	151, rue Gabriel, suite 102 Selon les recommandations de la Santé publique
Mardi	11	13 h 30	FADOQ - Cartes	21, place Mauriac, Salle Jean XXIII
Vendredi	14	19 h 30	Bingo des Chevaliers de Colomb	Salle des chevaliers de Colomb 1655, rang Saint-Édouard
Samedi	15	9 h à 12 h	Collecte de contenants consignés – Élèves de 6 ^e année de l'école Henri-Bachand	
Vendredi	21	19 h	Comité des aînés - Bingo	21, place Mauriac, Salle Jean XXIII
Mardi	25	13 h 30	FADOQ - Bingo	21, place Mauriac, Salle Jean XXIII

Février 2022

JOUR	DATE	HEURE	ÉVÉNEMENT	COMMENTAIRE - ENDROIT
Mardi	1 ^{er}	19 h	Séance de conseil	151, rue Gabriel, suite 102 Selon les recommandations de la Santé publique
Samedi	5		Fête d'hiver de Saint-Liboire	
Mardi	8	13 h 30	FADOQ - Cartes	21, place Mauriac, Salle Jean XXIII
Vendredi	11	19 h 30	Bingo des Chevaliers de Colomb	Salle des chevaliers de Colomb 1655, rang Saint-Édouard
Vendredi	18	19 h	Comité des aînés Enveloppe ou le cadeau surprise	21, place Mauriac, Salle Jean XXIII
Dimanche	20	13 h 30	Société d'horticulture et d'écologie Les Trois Clochers : <i>Café rencontre</i>	Centre communautaire d'Upton 885, rue Lanoie Upton
Mardi	22	13 h 30	FADOQ - Bingo	21, place Mauriac, Salle Jean XXIII

PRENDRE NOTE QUE

LE BUREAU MUNICIPAL SERA FERMÉ

DU 22 DÉCEMBRE 2021 AU 4 JANVIER 2022 INCLUSIVEMENT
 ET QUE NOTRE **INSPECTRICE EN BÂTIMENT SERA ABSENTE**
 DU 27 DÉCEMBRE 2021 AU 14 JANVIER 2022 INCLUSIVEMENT

- Pour toute demande concernant le Service incendie, composez le 793-2811 poste 5000
- Pour rejoindre les travaux publics en cas d'urgence seulement, composez le 450 278-2811

À TOUTES ET À TOUS JOYEUSES FÊTES!



Bonjour à toutes et à tous,

Lorsque vous lirez ces lignes, nous ne serons qu'à quelques jours de Noël.

Je profite donc de cette occasion pour vous souhaiter, en mon nom personnel, au nom des membres du conseil et des employés municipaux un **JOYEUX TEMPS DES FÊTES**. Je vous souhaite également de passer du bon temps en famille et entre amis. Profitez de cette période de l'année pour vous reposer, fêter et vous amuser avec prudence et modération. Il faut se rappeler, que la COVID n'est pas encore terminée. Revenez-nous en grande forme pour 2022!

Je me permets de vous mentionner que la première séance du conseil en cette nouvelle année sera le mardi 11 janvier à 19 h. Bienvenue à toutes et à tous.

Un Joyeux Noël et Bonne Année 2022!

Yves Winter,
Maire



***Au courant de l'année 2022,
nous vous invitons à surveiller
le journal Le Reflet.***

***La municipalité vous présentera
à chaque mois, un de ses employés afin
que vous puissiez les découvrir et en
connaître un peu plus sur elle ou lui.***



Saint-Liboire

AVIS PUBLIC - CALENDRIER 2022

Séances du Conseil Municipal de Saint-Liboire

Conformément à l'article 148 du Code municipal, voici la liste des dates prévues pour la tenue des séances ordinaires du Conseil municipal de Saint-Liboire, pour l'année 2022. Ces séances débuteront à 19 heures. Toutes les séances se tiendront à la Salle du Conseil de l'hôtel de ville, située au 151, rue Gabriel, suite 102, à Saint-Liboire.

**Les mardis : 11 janvier, 1^{er} février, 1^{er} mars, 5 avril, 3 mai, 7 juin, 5 juillet,
6 septembre, 4 octobre, 1^{er} novembre, 6 décembre**

Note : Le Conseil peut modifier ce calendrier au cours de l'année. La population en sera alors avisée par l'envoi d'un nouvel avis public.

Donné à Saint-Liboire, ce 22 novembre 2021.

France Desjardins, GMA
Directrice générale et greffière-trésorière



LE SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS VOUS INFORME



Saint-Liboire

DÉNEIGEMENT



La Municipalité de Saint-Liboire tient à aviser la population qu'il est **strictement interdit** de traverser de la neige d'un côté à l'autre du chemin, de jeter ou de déposer de la neige ou de la glace dans les rues de la municipalité en conformité avec le règlement municipal numéro 142-99.

Il est important de déposer vos bacs à ordures, de récupération ou de matières organiques de façon à dégager le trottoir ou la voie publique et laisser un espace entre les bacs (lorsqu'il y en a plus d'un). Nous vous demandons également de procéder au ramassage de vos bacs, dès que la cueillette est effectuée, dans la mesure du possible, afin d'éviter que vos bacs soient endommagés. De plus, la municipalité n'est pas responsable des bris survenus sur les boîtes aux lettres rurales lors des opérations de déneigement. Il est de la responsabilité du propriétaire d'installer sa boîte aux lettres de façon conforme aux normes du Ministère des transports et de Postes Canada afin que celle-ci ne nuise pas au déneigement

Finalement, nous tenons à vous rappeler que les rangs **Saint-Georges et Charlotte** sont de la responsabilité du Ministère des Transports qui en effectue le déneigement. Si vous avez des plaintes à formuler en ce sens (boîtes aux lettres brisées ou autres) c'est à eux que vous devez vous adresser via le service 5-1-1.

LE STATIONNEMENT DE NUIT ENTRE LE 1^{ER} NOVEMBRE ET LE 1^{ER} AVRIL EST INTERDIT ENTRE MINUIT ET 6 H AM. Les contrevenants pourront voir leur véhicule être remorqué et sont passibles d'une amende minimum de 50 \$ (règlement municipal #306-18)

Nous comptons sur votre collaboration pour que la saison hivernale ne cause aucun désagrément.

La Municipalité de Saint-Liboire offre à toute sa population une collecte spéciale pour le ramassage des arbres de Noël.

Horaire de la collecte :

- > La collecte sera effectuée, **le mardi 11 janvier 2022**, si la température le permet.
- > **Mettre votre arbre en bordure de la route dès 7 h le matin.**
 - Prendre note que les employés municipaux ne retournent pas chercher un arbre qui n'a pas été sorti assez tôt.

En cas de tempête :

- > La collecte sera reportée à la journée suivante. La Municipalité demande aux citoyens de retirer temporairement les arbres en bordure de la route afin de faciliter les opérations de déneigement.

Comment doit se présenter votre arbre :

- > **Sans décoration, ni neige ou givre artificiel et sans sac.**
 - Si ces conditions ne sont pas respectées, votre arbre ne sera pas ramassé.
 - Assurez-vous aussi que votre arbre n'est pas enterré sous la neige.

Laisser l'arbre en entier, ne pas le découper.



La Municipalité de Saint-Liboire vous remercie de votre collaboration.

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

Bonjour à toutes et à tous,

À titre de président du Comité Consultatif d'Urbanisme (CCU), je veux profiter de cette fin d'année pour remercier tous les membres du comité pour leur très grande disponibilité. Merci à Serge Desjardins vice-président (conseiller), Sébastien Benoit (citoyen), Kevin Baillargeon (citoyen) et Pierre Heine (citoyen). Votre contribution au fonctionnement de notre belle municipalité est des plus importante.

J'en profite pour adresser un merci spécial à Monsieur Pierre Heine qui quitte le CCU après plus de 10 années de participation active et concrète au Comité Consultatif d'Urbanisme, un merci sincère Pierre pour ta grande contribution.

Merci à notre inspectrice en urbanisme et environnement, Miriam Houhou pour la préparation des dossiers qui est la base pour de bonnes recommandations au conseil.

Pour finir, en mon nom personnel et au nom du Comité Consultatif d'Urbanisme, j'en profite pour vous souhaiter de Joyeuses Fêtes, entouré de vos proches.

Yves Taillon, président du CCU et conseiller poste 4

Cours Animaux Sauvages

Activité gratuite pour les enfants

12 COURSES
PALPITANTES

entre 5 animaux
sauvages

Lundi 27 décembre 2021

à 13h30 à la salle Jean XXIII

- Une rencontre intergénérationnelle
- Enfants 4-13 ans
- Parents et Grands-Parents

Tirage
de prix
de présence

Une collation
sera servie

PLACES
LIMITÉES

Une invitation
du comité
des Aînés
et de la
Fadoq Saint-Liboire

Pour y participer, vous devez vous inscrire en communiquant avec Denise au 450 793-2396.



Passeport vaccinal exigé pour les adultes



Nouvelles acquisitions



21, place Mauriac, 450-793-4751

Romans adulte

- Barbe bleue / Laflamme, Steve
- Le murmure des hakapiks / Bouchard, Roxanne
- Orbite / Cornwell, Patricia Daniels
- Le petit poucet / Godbout, Yvan
- Sa parole contre la mienne / Brouillet, Christine
- En route vers nowhere / Laurin, Sophie
- Fausses routes / Laurin, Sophie
- Aladin / Bédard, David
- Les oubliés / Grisham, John



Documentaires adulte

- Loonie cuisine. Astuces et recettes 100% végétales / Huard, Caroline
- Loonie cuisine. 2, Encore plus de saveurs 100 % végétales / Huard, Caroline
- Réconfort végane : 100 recettes de confort food / Cyr, Jean-Philippe

Romans Jeunesse

- Ti-Guy La Puck. 9, Nuit blanche à l'aréna / Guilbault, Geneviève
- Ti-Guy La Puck 2.0. 1, Le camp des recrues / Guilbault, Geneviève
- La vie compliquée de Léa Olivier.14 et 15 / Girard-Audet, Catherine
- Lucie la mouffette qui pète contre la mouffette qui pète / Shallow

Albums

- Bienvenue à table ! / Loppinot, Dominique de,
- La course de petits bateaux / Pellerin, Fred,
- Gère ta fougère s / Turmel, Claudia
- P'tit Loup est poli / Lallemand, Oriane
- P'tit loup va chez papi et mamie
- P'tit Loup fête son anniversaire / Lallemand, Oriane
- P'tit Loup devient grand frère / Lallemand, Oriane
- Ne touche jamais un tigre! / Lynch, Stuart

Bénévoles
on a besoin de vous !





Aréna Sogetel du Centre Martin-Brodeur

2021-2022

Dimanche			
Heures	Type	Description	
10h00 à 11h00	Réservation	Hockey sur glace	
11h00 à 12h00	Réservation	Ballon Balai	
12h00 à 13h30	Libre	Hockey Libre Adulte	13 ans et plus
13h30 à 15h00	Libre	Hockey jeune et patinage libre	12 ans et moins
15h00 à 18h00	Réservation	Hockey sur glace	
18h00 à 22h30	Réservation	Disponible pour location de la glace	
Lundi			
15h00 à 17h15	Libre	Hockey Libre Adulte	13 ans et plus
17h30 à 18h30	Réservation	Hockey pour les jeunes	
18h45 à 21h30	Réservation	Hockey sur glace	
Mardi			
15h00 à 16h30	Libre	Hockey Libre Jeune + Patin Libre	12 ans et moins
16h30 à 18h00	Libre	Hockey Libre Adulte	13 ans et plus
18h00 à 19h30	Réservation	Hockey sur glace	
19h30 à 21h00	Réservation	Hockey sur glace	
21h00 à 22h30	Réservation	Hockey sur glace	
Mercredi			
15h00 à 16h45	Libre	Hockey Libre Adulte	13 ans et plus
17h00 à 17h45	Réservation	Cours de patin	
18h00 à 19h30	Réservation	Hockey sur glace	
19h30 à 21h00	Réservation	Hockey sur glace	
21h00 à 22h30	Réservation	Hockey sur glace	
Jeudi			
15h00 à 17h45	Libre	Hockey Libre Jeune + Patin Libre	6 à 12 ans
18h00 à 19h30	Réservation	Hockey sur glace	
19h30 à 22h30	Réservation	Hockey sur glace	
Vendredi			
15h00 à 17h15	Libre	Hockey Libre Adulte	13 ans et plus
17h30 à 19h00	Réservation	Hockey sur glace	
19h00 à 20h30	Réservation	Hockey sur glace	
20h30 à 21h30	Réservation	Ballon-balai	
Samedi			
10h00 à 11h00	Réservation	Disponible pour location de la glace	
11h30 à 13h00	Libre	Hockey jeune + patinage libre	12 ans et moins
13h00 à 15h00	Libre	Hockey Libre Adulte	13 ans et plus
15h00 à 16h30	Réservation	Hockey sur glace	1 semaine sur 2
16h30 à 19h00	Réservation	Disponible pour location de la glace	
19h00 à 20h30	Réservation	Hockey sur glace	1 semaine sur 2

Horaires modifiables sans préavis. Veuillez appeler au
450-793-4688, pour connaître l'horaire de la journée.

Comité des aînés

Les activités à venir



Saint-Liboire

- **Le 27 décembre**, à la salle communautaire Jean XXIII, à 13 h 30

Avec la collaboration de la Fadoq de Saint-Liboire, le comité des aînés de la municipalité de Saint-Liboire **invite les enfants de 4 à 13 ans à une COURSE D'ANIMAUX SAUVAGES**. Ils peuvent être accompagnés d'adultes (parents et grands-parents). Pour plus d'informations, une affiche se retrouve à la page 8 du Reflet et des affiches seront placées à plusieurs endroits dans la municipalité. L'inscription est nécessaire auprès de Denise au 450-793-2396. Le passeport vaccinal est exigé pour les personnes de 13 ans et plus.

- **Le 21 janvier**, à la salle communautaire Jean XXIII, à 19 h :
 - **Bingo**
- **Le 18 février**, à la salle communautaire Jean XXIII, à 19 h :
 - **L'enveloppe ou le cadeau surprise**, un jeu basé sur la Poule aux œufs d'or.

Des souhaits pour le temps des Fêtes

Nos souhaits les plus sincères pour un très joyeux Noël, un temps des Fêtes magique, une année 2022 remplie de projets, de rêves, de moments forts et passionnants, de grandes joies, de bonnes surprises et, surtout, de la Santé, de l'Amour et de l'Espoir.

Votre comité des aînés de la municipalité de Saint-Liboire :

Denise Heine, Georgette Meunier, Denis Chabot et Pierre Heine. Et du conseil municipal : Yves Taillon, Marie-Josée Deaudelin et Yves Winter

Fadoq de Saint-Liboire

Les activités à venir

La Fadoq de Saint-Liboire se joint au comité des aînés pour organiser une rencontre intergénérationnelle **Course d'animaux sauvages** qui se tiendra à la salle communautaire Jean XXIII, le 27 décembre, à 13 h 30.

BIENVENUE AUX ENFANTS de 4 à 13 ans... à leurs parents et grands-parents!

- 11 janvier et 8 février à 13 h 30, salle Jean XXIII
 - **Les cartes**
- 25 janvier et 22 février à 13 h 30, salle Jean XXIII
 - **Bingo**
- Les dîners-anniversaires, un membre du CA communiquera avec vous
 - 20 janvier à 11 h 30, au Vieux-Duluth
 - 17 février à 11 h 30, au Casa Flora



Les membres du conseil d'administration adressent leurs souhaits

Que Noël et le temps des Fêtes soient propice aux rencontres avec la famille et les amis dans la joie et l'allégresse. Que la santé, l'amour et la sérénité habitent chacune et chacun tout au long de l'année 2022!

Les membres du conseil d'administration :

Mesdames Suzanne Nadeau, Denise Heine, Mirelle Brodeur, Nicole Cornellier, Denise Dansereau et Christiane Lauzon et monsieur Gérald Miron.



Fabrique de la paroisse de Saint-Liboire Et le comité de pastorale paroissial

La messe de Noël à Saint-Liboire aura lieu le **24 décembre à 19 h**.
L'équipe de musiciens et la chorale vous offriront des chants et cantiques
dès 18 h 30. Tous, vous êtes les bienvenues!

Exceptionnellement, il n'y aura pas de messe le dimanche 26 décembre
à Saint-Liboire. Toujours chez-nous, le **1^{er} janvier nous aurons une
messe à 10 h**, c'est l'occasion de bien débuter la nouvelle année!
Plusieurs autres célébrations de Noël et du temps des Fêtes auront lieu
dans l'unité des semeurs (10 paroisses), voir le feuillet paroissial pour
plus d'informations.

Dimanche le 9 janvier à 9 h, il y aura une messe avec bénédiction des
membres du conseil de fabrique et du CPP. Après la messe, vous êtes
invités à rester pour se souhaiter la bonne année en prenant un café et
une bouchée sucrée (respect des consignes sanitaires), c'est une belle façon de clôturer le temps de
fêtes!



Dominique Quirion, fils de Louis-Georges Quirion et de Mireille Lapierre, est né le 23 décembre 1962. Il fut ordonné prêtre le 23 février 1991, à Montréal par Mgr André M. Cimichella, OSM. Atteint du diabète depuis son enfance, Dominique de santé fragile était un homme sincère, serviable, assidu mais il savait aussi se faire taquin avec ses frères. Nommé vicaire dans l'Unité des Semeurs en 2020, Frère Dominique Quirion est décédé dans la nuit du 17 au 18 novembre 2021. Merci Dominique pour ta présence à Saint-Liboire !



Une statue de Notre-Dame-de-la-Confiance nous a été donné, merci à l'artiste Huguette Labonté pour l'avoir restauré, c'est vraiment beau!

BONNE ANNÉE !

Que le Créateur vous apporte la
Paix et la Foi !
Qu'il vous offre tout ce que votre
cœur désire
durant l'année nouvelle!





Enfin, nous pouvons reprendre nos activités!

Café rencontre* dimanche 20 février à 13 h 30, au Centre communautaire d'Upton

Vous êtes passionnés d'horticulture, de jardinage, de permaculture et d'écologie... Cette rencontre est pour vous!



Nous vous invitons, dimanche le 20 février 2022 à 13 h 30 au centre communautaire d'Upton, pour la seconde édition du café rencontre et ce peu importe que vous soyez membres ou non. Inviter vos amis qui ont les mêmes passions que vous, ils sont les bienvenus!

Au programme : discussions entre nous sur nos passions horticoles, et échanges afin de mieux se connaître. Afin de démarrer la discussion nous prévoyons quelques invités pour nous faire une petite présentation sur leurs passions... Entre autres, madame Sylvie Lacasse, membre du Cercle des mycologues de l'Estrie depuis environ 15 ans.

Cette rencontre a pour but de se rencontrer en dehors du contexte des conférences, pour mieux connaître vos attentes pour les prochaines activités. Nous voulons connaître quels sont vos sujets d'intérêts pour ainsi planifier les prochaines conférences à vous offrir.

Au plaisir de se rencontrer le 20 février prochain, au centre communautaire, 885, rue Lanoie à Upton.

L'équipe de la société d'horticulture et d'écologie Les Trois Clochers



Yves Winter, président
sheltc@fsheq.net www.sheltc.fsheq.org

* **Passeport vaccinal requis**, à noter que nous respecterons les consignes de santé publique en vigueur lors de la conférence.



*L'environnement
notre passion!*

CONSEILS DE PRÉVENTION SERVICE RÉGIONAL DE PRÉVENTION INCENDIE

Décembre 2021

Conseils pour un temps des Fêtes en toute sécurité!



► Voici l'équipe de prévention et sécurité incendie de la MRC des Maskoutains



Nous sommes heureux de vous présenter la nouvelle équipe de prévention incendie de la MRC des Maskoutains.

À gauche sur la photo, **Marie-Ève Leduc**, une préventionniste avec plus de dix ans d'expérience dans le milieu privé. Motivée, elle est prête à relever de nouveaux défis, en plus de proposer des alternatives aux citoyens pour assurer leur sécurité, et répondre à leurs questions.

À droite, **Brigitte Comeau**, une agente administrative possédant une grande expérience en communication, en rédaction et en révision linguistique, éléments offrant une valeur ajoutée à l'équipe.

Enfin, au centre, **Vincent Gilles Courtemanche**, le coordonnateur en sécurité incendie et civile. Ce dernier poursuit son mandat qui couvre tous les volets relatifs à la prévention incendie au sein de la MRC.

► Arbre de Noël

Privilégiez un arbre artificiel, car il risque moins de prendre feu qu'un arbre naturel.

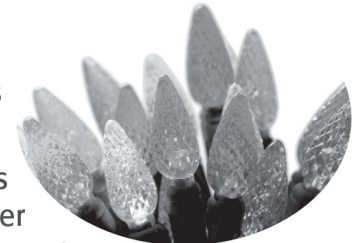
Si vous choisissez un arbre naturel :

- Choisissez un arbre fraîchement coupé, dont les épinettes ne se détachent pas facilement.
- Coupez le tronc en biseau et placez-le dans un récipient d'eau. Arrosez-le tous les jours.
- Installez l'arbre à plus de 1 m de toutes les sources de chaleur (plinth électrique, chauffeuse, foyer, etc.).
- Évitez d'allumer les lumières lorsque l'arbre devient sec.



► Lumières décoratives

- * Choisissez des lumières homologuées par un organisme reconnu comme CSA et ULC.
- * Examinez vos lumières avant de les installer et jetez celles qui sont défectueuses, séchées ou fendillées.
- * Assurez-vous que vos ampoules de remplacement ont la même tension électrique que les anciennes.
- * N'utilisez pas à l'extérieur des lumières décoratives conçues pour l'intérieur, et vice-versa.
- * Branchez à une prise avec disjoncteur de fuite à la terre tout article utilisé à l'extérieur.
- * Assurez-vous que les prises de courant extérieures possèdent un disjoncteur intégré. Les prises de courant extérieures doivent aussi posséder un couvert protecteur.
- * Ne surchargez jamais le circuit électrique.
- * Utilisez une minuterie ou éteignez toujours vos lumières décoratives lorsque vous quittez la maison ou allez au lit.
- * Une fois la période des fêtes terminée, ramassez les rallonges et les lumières extérieures. En les laissant sur place, la chaleur peut endommager la gaine du câble. Une gaine endommagée, combinée aux intempéries, peut provoquer un arc électrique et un risque d'incendie.



► Cordon de rallonge

- * Si vous devez utiliser des cordons de rallonge, choisissez des cordons homologués par un organisme reconnu comme CSA ou ULC.
- * Ne surchargez pas les prises de courant et les cordons de rallonge. Utilisez plutôt une barre d'alimentation.
- * Ne camouflez pas vos cordons de rallonge sous un tapis ou une carpe. Le poids des gens qui marchent dessus et la friction occasionnée peuvent endommager le cordon et accroître les risques d'incendie.
- * Ne laissez pas un cordon de rallonge dans une entrée de porte. L'isolation du cordon pourrait être endommagée si la porte se refermait dessus.
- * Ne jamais modifier un cordon de rallonge.



Passez de belles fêtes!



Nous joindre



MRC des Maskoutains
805, avenue du Palais
Saint-Hyacinthe (Québec)
J2S 5C6

Pour plus d'informations,
nous vous invitons à nous contacter à :
prevention.incendie@mrcmaskoutains.qc.ca
téléphone: 450 774-3134
ou à vous rendre sur le site Internet de la
MRC des Maskoutains au :
mrcmaskoutains.qc.ca.





Église Évangélique Baptiste de
Saint-Liboire

... Une communauté pour la région

175, rue Paquette, Saint-Liboire (Québec), J0H 1R0

Invitation au party

Dans quelques jours commence la série d'invitations pour le temps des fêtes. Nous serons invités ou peut-être que cette année c'est nous qui recevrons la famille ou les amis pour la fête de Noël ou le réveillon du jour de l'an. En espérant que cela sera possible cette année! Pour certain, il s'agit du plus bel événement de l'année, mais pour d'autres, ils aimeraient mieux l'éviter, que voulez-vous, on a tous nos histoires.

J'aimerais prendre le temps de vous rappeler que vous avez tous reçu une invitation au plus gros des partys. Cette invitation vous la recevez régulièrement, peut-être que vous l'avez jetée avec toutes les publicités du Publisac. Je veux prendre le temps aujourd'hui de vous rappeler cette invitation à quelques jours de Noël, moment où on célèbre la naissance de Jésus, Dieu parmi nous.

« Voici que la vierge sera enceinte ; elle enfantera un fils et on lui donnera le nom d'Emmanuel, ce qui se traduit : Dieu avec nous. » Mathieu 1.23

Jésus sachant que nous avons tendance à négliger des invitations faites par personne interposée, il est venu lui-même porter l'invitation, dans les faits il est la lettre d'invitation.

« Voici : je me tiens à la porte et je frappe. Si quelqu'un entend ma voix et ouvre la porte, j'entrerai chez lui, je souperai avec lui et lui avec moi. » Apocalypse 3.21

La fête est tellement grandiose que nous devons revêtir ce qu'il y a de plus beau, et personne n'a cela dans son garde-robe. Malgré toutes nos tentatives personnelles d'être à la hauteur de ce que Dieu nous demande, ce n'est jamais suffisant à cause du péché. La bible dit : *« Nous sommes tous comme des impurs, Et toute notre justice est comme un vêtement souillé ; Nous sommes tous flétris comme une feuille, Et nos crimes nous emportent comme le vent. »* (Ésaïe 64.5) Alors, Jésus lui-même nous revêt des plus beaux habits.

« Je me réjouirai en l'Éternel, Mon âme sera ravie d'allégresse en mon Dieu ; Car il m'a revêtu des vêtements du salut... » Ésaïe 61.10

De plus il est le transport pour se rendre à la fête, *« Jésus lui dit : je suis le chemin, la vérité, et la vie. Nul ne vient au Père que par moi. »* (Jean 14.6) Il est le cadeau que nous allons recevoir, *« ... je donne ma vie pour mes brebis. »* (Jean 10.15) Et finalement c'est lui qui prépare le festin qu'il nous servira lui-même. *« Car le Fils de l'homme est venu, non pour être servi, mais pour servir et donner sa vie en rançon pour beaucoup. »* (Marc 10.45)


La bible nous dit que tous ont reçu cette magnifique invitation que la fête de Noël nous rappelle. Jésus s'en est assuré en venant la porter lui-même. Cette invitation, c'est l'appel de Dieu afin que nous puissions être réconciliés avec Lui. Cette invitation ne nous demande aucun effort parce que c'est lui qui a tout mis en place pour cette fête. D'ailleurs toute tentative de notre part pour se rendre acceptable pour Dieu, serait de lui dire qu'il n'est pas un si grand Dieu après tout et c'est ce que l'on appelle le péché. C'est aussi une invitation à une vie transformée, une vie qui a du sens. Dans ce temps de Noël, que feras-tu de l'invitation, la meilleure des invitations, une invitation à recevoir Jésus et à être reçu par lui ?

« Mais à tous ceux qui l'ont reçue, elle (la Parole, Jésus) a donné le pouvoir de devenir enfants de Dieu, à ceux qui croient en son nom... » (Jean 1.12)

Dimanche 10 h, c'est une invitation !

En Webdiffusion sur <http://st-liboire.weebly.com/> ou sur <https://iframe.dacast.com/b/180322/c/560855>

Sylvain Belval (450)230-4417
<http://st-liboire.weebly.com>
eebstl@hotmail.com

Suivez-nous sur 

Suivez-nous sur



UNE FORMATION EN CADEAU



On pense souvent qu'en s'inscrivant à une formation ou à un cours, on se retrouvera nécessairement avec beaucoup de travail, soit des devoirs ou beaucoup d'heures d'études. Cependant, il existe différentes formules qui nécessitent des degrés variables d'investissement en temps et en énergie. On peut penser, par exemple, aux formations qui constituent davantage un loisir, à la formation continue en emploi ou encore à celles, qualifiantes, qui se terminent avec un diplôme vers l'intégration en emploi. Nous parlerons ici de la notion d'apprentissage tout au long de la vie.

Dernièrement, j'ai rencontré une cliente qui s'est inscrite à un programme de certificat universitaire, simplement pour le plaisir d'en apprendre davantage sur le comportement humain. Ce n'est toutefois pas donné à tous d'aimer les études académiques. La majorité des gens a néanmoins des intérêts variés, sur lesquels il est possible d'en apprendre davantage et pour lesquels ils peuvent développer leurs compétences. De votre côté, qu'est-ce qui vous intéresse? Quelles compétences aimeriez-vous développer? Les possibilités sont infinies : yoga, cuisine, couture, musique, langues... Quel serait votre choix?

L'apprentissage tout au long de la vie, c'est donc des activités d'apprentissages entreprises à tout moment de la vie, dans le but d'acquérir de nouveaux savoirs, savoir-faire, aptitudes, compétences ou qualifications, dans un objectif personnel, social ou professionnel. Il est reconnu que de se placer en mode apprentissage est bon pour la santé du cerveau. Les nouvelles expériences aident à entretenir la mémoire, les capacités de réflexion, l'attention et la logique au fur et à mesure que l'individu vieillit.

Alors, en ce temps des fêtes, quelle activité d'apprentissage aimeriez-vous recevoir en cadeau? Vous pouvez également vous l'offrir à vous-même et enfin vous inscrire au cours de guitare qui vous tente depuis des années!

Audrey Gatineau, conseillère en information scolaire et professionnelle
audrey.gatineau@cssh.gouv.qc.ca • 450 773-8401, poste 6731



Audrey Gatineau Pro



SARCA

Centre
de services scolaire
de Saint-Hyacinthe

Québec



OPÉRATION NATIONALE CONCERTÉE ALCOOL-DROGUES AU VOLANT

26 novembre 2021 au 3 janvier 2022



LANCEMENT DE L'OPÉRATION NATIONALE CONCERTÉE ALCOOL-DROGUES

Boucherville, le 24 novembre 2021 – L'ensemble des services de police du Québec, en collaboration avec la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ), intensifiera ses interventions, du 26 novembre 2021 au 3 janvier 2022, dans le cadre de l'opération nationale concertée (ONC) ciblant la capacité de conduite affaiblie par l'alcool, la drogue ou une combinaison des deux. Ces interventions se traduiront entre autres par la présence de points de contrôle où des dépistages obligatoires pourraient être réalisés aléatoirement.

À l'occasion du lancement de l'ONC Alcool-Drogues du 26 novembre prochain, des points de contrôle routier se tiendront sur l'ensemble du territoire québécois, et ce, autant le jour, le soir et la nuit. De plus, tout au long de cette ONC, une campagne de sensibilisation sera déployée notamment sur les différentes plateformes des médias sociaux des organisations policières et de la SAAQ. Cette campagne vise à rappeler aux conducteurs les conséquences de la capacité de conduite affaiblie par l'alcool, la drogue ou la combinaison des deux.

Le saviez-vous?

Malgré les campagnes de sensibilisation, la présence policière et les nombreuses options disponibles pour éviter de prendre le volant, chaque année, en moyenne, de 2015 à 2019, l'alcool était la cause de collision ayant entraîné :

- 85 décès (24 % du total des décès annuels);
- 220 personnes blessées gravement (15 % du total des personnes blessées gravement);

Chaque année, en moyenne, de 2015 à 2019, la présence de drogues ou de médicaments a été décelée chez 37 % des conducteurs décédés ayant subi un test (la présence de drogue ne signifie pas nécessairement que les capacités du conducteur étaient affaiblies au moment de la collision).

- Le cannabis était la drogue la plus souvent dépistée (21 % des conducteurs décédés ayant subi un test)

Cette opération nationale concertée est organisée dans le cadre d'un partenariat entre la Sûreté du Québec, le Service de police de la Ville de Montréal, l'Association des directeurs de police du Québec, la SAAQ et Contrôle routier Québec.

Pour plus d'information sur cette opération, nous invitons le public à consulter le [fil Twitter](#) et la [page Facebook](#) de la Sûreté du Québec, de même que ceux des corps de police municipaux et de la [SAAQ](#).

Des capsules vidéos mettent en valeur nos richesses territoriales

À l'occasion de la démarche d'élaboration d'un Plan régional sur les milieux naturels, entamée en 2020, et en collaboration avec plusieurs partenaires, la MRC présente cinq capsules vidéos et invite la population à les découvrir sur son site Internet, sa chaîne YouTube ou sur sa page Facebook.

Cinq thèmes y sont abordés soit les objectifs de la démarche; les milieux humides; les milieux hydriques; les milieux forestiers et les milieux champêtres.



Contexte

La Loi concernant la conservation des milieux humides et hydriques a été adoptée en juin 2017 dans le but de freiner la perte de ces milieux d'intérêt. Avec cette loi, les MRC ont la responsabilité légale de mettre en œuvre un plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH) à l'échelle de leurs territoires respectifs. Ce plan doit être déposé au ministère de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques (MELCC) avant le 16 juin 2022.

Puisque la Politique de la biodiversité devait être mise à jour en 2022-2023, la MRC a pris la décision d'intégrer cette démarche à même le PRMHH. C'est pour cette raison qu'il porte l'appellation suivante : « Plan régional sur les milieux naturels (PRMN) ».

Nous vous souhaitons un excellent visionnement des capsules vidéos et nous vous invitons à nous transmettre vos commentaires à comm@mrcmaskoutains.qc.ca

Voici les membres du nouveau conseil de la MRC

Monsieur Simon Giard, maire de la municipalité de Saint-Simon, a été élu préfet de la MRC des Maskoutains lors de la séance ordinaire du conseil du 24 novembre 2021. Il s'agit d'un 1^{er} mandat pour celui qui devient ainsi le 10^e préfet de l'histoire de la MRC. Il succède à madame Francine Morin qui a occupé ce poste de 2005 à 2021.

Au cours de cette même séance, monsieur Daniel Paquette, maire de la municipalité de Saint-Valérien-de-Milton, a été élu préfet suppléant. Il s'agit également d'un 1^{er} mandat pour monsieur Paquette.

Le conseil de la MRC des Maskoutains compte dorénavant cinq femmes soit mesdames Louise Arpin, Marie-Hélène Demers, Ginette Gauvin, Annick Corbeil et Marguerite Desrosiers.



Les maires suivants complètent le conseil pour les quatre prochaines années soit messieurs Guy Robert, Alain Robert, Hugo McDermott, Réjean Rajotte, Yves Winter et Yvon Daigle.

Un numéro « spécial élections » du bulletin d'information de la MRC, *Le Régional*, est consacré aux 17 élus du conseil qui répondent tour à tour à quatre questions concernant leurs priorités pour le mandat qu'ils entament à la tête de leur municipalité et au sein du conseil de la MRC. Visitez le [site de la MRC](#) pour le lire en ligne ou procurez-vous un exemplaire dans votre bureau municipal ou votre bibliothèque.

Information : Denyse Bégin, agente de communication, au 450 768-3001 ou dbegin@mrcmaskoutains.qc.ca.

Rendez-vous sur mrcmaskoutains.qc.ca ou  MRC des Maskoutains pour tous les détails.



JOYEUSES FÊTES... ÉCORESPONSABLES!

Idées cadeaux



Offrez des cadeaux expériences: billets de spectacle, théâtre, cinéma, spa, restaurant, cours de yoga, droit d'accès à des parcs nationaux...



Fabriquez vos cadeaux ou achetez des produits locaux: sucre à la crème, biscuit, tricot, confiture, produits de beauté, vêtements ou accessoires...

Idées d'emballages



Emballez vos cadeaux avec des matières recyclables : papier non métallique, panier d'osier, boîte de carton, boîte en métal (biscuits), pot de verre (confitures, bonbons)...



Décorez vos cadeaux avec des matières recyclables ou compostables: cocottes et branches de sapin, ficelle naturelle....

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Liboire, tenue le 7 décembre 2021 à 19 h à la salle du conseil au 151, rue Gabriel, suite 102 à Saint-Liboire.

Étaient présents :

Mesdames les conseillères Martine Bachand et Marie-Josée Deaudelin

Messieurs les conseillers Jean-François Chagnon, Yves Taillon et Serge Desjardins formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire Yves Winter.

Est également présente Madame France Desjardins, directrice générale.

Était présent par visioconférence : Monsieur le conseiller Claude Vadnais.

1. PRÉAMBULE

1.1 Ouverture de la séance

Yves Winter, maire constate le quorum à 19 h et souhaite la bienvenue aux personnes présentes. France Desjardins, directrice générale est également présente et agit à titre de secrétaire d'assemblée.

1.2 Adoption de l'ordre du jour

Résolution 2021-12-291

Il est proposé par Martine Bachand, appuyé par Marie-Josée Deaudelin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit adopté tel que soumis.

1. PRÉAMBULE

1.1 Ouverture de la séance

1.2 Adoption de l'ordre du jour

1.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 16 novembre 2021

2. PÉRIODE DE QUESTIONS

3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCEMENT

3.1 Adoption des comptes payés

3.2 Adoption des comptes à payer

3.3 Demande de renouvellement d'adhésion à OBV Yamaska

3.4 Liste des archives pour destruction

3.5 Projet règlement #339-21 décrétant les taux de taxes pour l'année 2022 – Avis de motion

3.6 Projet de règlement #340-21 sur le crédit de taxes foncières – Avis de motion

3.7 Déclaration de dons et autres avantages

3.8 Programme d'aide à la voirie locale – Demande à la MRC

3.9 Offre de services pour maintenance annuelle du site internet

3.10 Entretien et frais d'utilisation annuels 2022 – Azimut

3.11 Audits de conformité – Adoption du budget et programme triennal des immobilisations

3.12 Adjudication du contrat à l'entrepreneur pour le projet Morin-Deslauriers

3.13 Renouvellement entente avec la Croix-Rouge Canadienne – 3 ans

3.14 Dépôt de la liste des donateurs et rapports de dépenses des candidats

3.15 PNHA – Programme Nouveaux Horizons pour les Aînés – demande d'appui

3.16 Programme de soutien aux politiques familiales municipales – demande collective

3.17 Offre de services pour achat d'un serveur

4. SÉCURITÉ PUBLIQUE

5. TRANSPORT ROUTIER

5.1 Décompte progressif Pavage Maska – rue Saint-Patrice

5.2 Achat d'une ligne de vie de remplacement

5.3 Achat d'un véhicule Hybride 2022 pour les travaux publics

6. HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

7. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

7.1 Désignation du président et vice-président du Comité Consultatif d'Urbanisme (CCU)

7.2 Renouvellement des membres sur les sièges 1, 3 et 5 du Comité Consultatif d'Urbanisme (CCU)

8. LOISIRS ET CULTURE

8.1 Résolution prêt de jeux bibliothèque

9. RAPPORT DES COMITÉS ET ÉVÉNEMENTS À VENIR

10. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

11. CORRESPONDANCE

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

1.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 16 novembre 2021

Résolution 2021-12-292

Il est proposé par Jean-François Chagnon, appuyé par Yves Taillon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de la séance ordinaire du 16 novembre 2021 soit adopté tel que soumis.

2. PÉRIODE DE QUESTIONS

Une première période de questions de 10 minutes est accordée aux personnes présentes dans la salle, selon le règlement 205-06.

3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCEMENT

3.1 Adoption des comptes payés

Résolution 2021-12-293

Il est proposé par Yves Taillon, appuyé par Martine Bachand et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter la liste des comptes payés du mois de novembre 2021 totalisant la somme de 444 028,47 \$, en plus des salaires versés au montant de 57 767,05 \$ et d'en ratifier le paiement.

La liste complète des comptes payés est disponible dans le procès-verbal publié sur notre site internet au www.st-liboire.ca ou au bureau municipal.

3.2 Adoption des comptes à payer

Résolution 2021-12-294

Considérant la liste des comptes à payer qui est présentée et que les fonds sont disponibles pour effectuer le paiement de ces comptes aux postes budgétaires concernés;

En conséquence, il est proposé par Serge Desjardins, appuyé par Claude Vadnais et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter la liste des comptes à payer totalisant la somme de 11 342,45 \$ et d'autoriser la directrice générale à en effectuer le paiement à même le fonds général d'administration.

La liste complète des comptes à payer est disponible dans le procès-verbal publié sur notre site internet au www.st-liboire.ca ou au bureau municipal.

3.3 Demande de renouvellement d'adhésion à OBV Yamaska

Résolution 2021-12-295

Considérant la demande de renouvellement d'adhésion à OBV Yamaska; En conséquence, il est proposé par Yves Taillon, appuyé par Jean-François Chagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le renouvellement d'adhésion à OBV Yamaska au montant annuel de 50 \$ et d'en autoriser le paiement au budget 2022.

3.4 Liste des archives 2020-2021 pour destruction

Résolution 2021-12-296

Considérant que certaines archives doivent être détruites et ce, selon le calendrier de conservation;

En conséquence, il est proposé par Serge Desjardins, appuyé par Martine Bachand et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la directrice générale à procéder à la destruction des archives municipales qui doivent être détruites selon le calendrier de conservation des Archives Nationales.

3.5 Projet de règlement numéro 339-21 décrétant les taux de taxes et les compensations pour l'exercice financier 2022 – Avis de motion

Résolution 2021-12-297

Avis de motion

Avis de motion est donné par Yves Taillon à l'effet que lors d'une prochaine séance ordinaire, le Conseil adoptera, avec dispense de lecture, le règlement numéro 339-21 décrétant les taux de taxes et les compensations pour l'exercice financier 2022.

L'objet du règlement est de fixer les différents taux de taxation pour l'année 2022, du budget estimé à environ 3 518 914 \$.

La directrice générale procède au dépôt du projet de règlement et les élus confirment en avoir reçu une copie.

3.6 Projet de règlement numéro 340-21 sur le crédit de taxes foncières – Avis de motion

Résolution 2021-12-298

Avis de motion

Avis de motion est donné par Serge Desjardins à l'effet que lors d'une prochaine séance ordinaire, le Conseil adoptera, avec dispense de lecture, le règlement numéro 340-21 sur le crédit de taxes foncières applicable sur les nouvelles constructions résidentielles.

L'objet du règlement est de maintenir un programme de revitalisation pour toute la zone assujettie dans le noyau villageois tel que le plan déposé.

La directrice générale procède au dépôt du projet de règlement et les élus confirment en avoir reçu une copie.

3.7 Déclaration de dons et autres avantages

Conformément au paragraphe 4 de l'article 6 de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale*, la directrice générale dépose un extrait du registre public des déclarations faites par un membre du conseil lorsqu'il a reçu un don, une marque d'hospitalité ou tout autre avantage qui n'est pas de nature purement privée ou qui n'est pas interdit par le paragraphe 4 de l'article 6 de ladite Loi.

Aucun élu n'a reçu un tel don ou avantage.

3.8 Programme d'aide à la voirie locale – demande à la MRC

Résolution 2021-12-299

Considérant que le Ministère des Transports a révisé le Programme d'aide à la voirie locale avec des modalités d'application pour les années 2021-2024;

Considérant que le volet Plan d'intervention permet d'optimiser les investissements à réaliser sur le réseau local de niveaux 1 et 2 par une priorisation des travaux à court, moyen et long terme par une auscultation des chaussées, l'inspection des ponceaux et des autres actifs présents sur l'infrastructure routière;

Considérant qu'une aide financière est admissible pour le démarrage, l'élaboration et l'approbation du plan d'intervention qu'aux organismes admissibles;

Considérant que les municipalités ne sont pas admissibles et que la MRC des Maskoutains fait partie de la liste des organismes admissibles;

Considérant que la municipalité de Saint-Liboire désire se munir de ce plan d'intervention;

En conséquence, il est proposé par Serge Desjardins, appuyé par Yves Taillon et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

> De demander à la MRC des Maskoutains de présenter une demande d'aide financière au Programme d'aide à la voirie locale pour le volet Plan d'intervention et;

> De transmettre une copie de la présente résolution aux municipalités membres de la Partie 8 du Service d'ingénierie de la MRC des Maskoutains.

3.9 Offre de services pour maintenance annuelle du site internet

Résolution 2021-12-300

Considérant l'offre de services reçue de Vision Info pour plan de maintenance annuel du site internet;

En conséquence, il est proposé par Martine Bachand, appuyé par Jean-François Chagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Saint-Liboire accepte l'offre de services de Vision Info pour l'année 2022 au montant de 1 000 \$ plus les taxes applicables et d'en effectuer le paiement au budget 2022.

3.10 Entretien et frais d'utilisation annuels 2022 - Azimut

Résolution 2021-12-301

Considérant la demande d'entretien et frais d'utilisation annuels 2022 du Groupe de géomatique Azimut inc.;

En conséquence, il est proposé par Claude Vadnais, appuyé par Yves Taillon et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la demande d'entretien et frais d'utilisation annuels 2022 de Groupe de géomatique Azimut inc. selon la soumission datée du 23 novembre 2021 au montant d'environ 752 \$ plus les taxes applicables et d'en effectuer le paiement au budget 2022.

3.11 Audits de conformité – Adoption du budget et programme triennal des immobilisations

Résolution 2021-12-302

Considérant que la municipalité doit adopter une résolution pour confirmer le dépôt des deux rapports d'audit menés par la Commission Municipale du Québec;

En conséquence, il est proposé par Serge Desjardins, appuyé par Marie-Josée Deaudelin et résolu à l'unanimité des conseillers présents de confirmer par la présente résolution le dépôt des deux rapports de conformité de l'adoption du budget et de l'adoption du programme triennal des immobilisations, par la directrice générale de la municipalité de Saint-Liboire.

Le conseiller Jean-François déclare son intérêt dans le prochain dossier et se retire des délibérations.

3.12 Adjudication du contrat à l'entrepreneur pour le projet Morin-Deslauriers

Résolution 2021-12-303

Considérant l'appel d'offres et l'ouverture des soumissions le 19 août 2021 pour l'adjudication du contrat pour travaux de prolongement des réseaux d'aqueduc et d'égout sur les rues Morin et Deslauriers;

Considérant la liste des soumissionnaires suivants :

> Excavation Mc BM inc.	3 456 476,96 \$
> Bertrand Ostiguy inc.	3 619 413,00 \$
> 175 784 Canada inc. (Bricon)	3 958 108,63 \$
> Groupe Allaire Gince	4 069 999,99 \$
> Excavation C.G.2 inc.	4 125 500,00 \$
> Action Progex inc.	4 461 451,96 \$

En conséquence, il est proposé par Martine Bachand, appuyé par Serge Desjardins et résolu à l'unanimité des conseillers présents selon la recommandation de notre ingénieur Monsieur Jean Beauchesne de WSP, d'accorder le contrat au plus bas soumissionnaire et conforme à Excavation Mc BM inc. au montant d'environ 3 456 476,96 \$ incluant les taxes applicables, et ce, conditionnellement à l'acceptation du règlement d'emprunt par les citoyens concernés par ce dossier, également suite à l'approbation référendaire s'il y a lieu.

Le conseiller Jean-François Chagnon reprend son siège à la fin de ce point.

3.13 Renouvellement d'entente avec la Croix-Rouge Canadienne – 3 ans

Résolution 2021-12-304

Considérant que l'entente avec la Croix-Rouge Canadienne se termine en mars prochain, et qu'il y a lieu de la renouveler;

En conséquence, il est proposé par Marie-Josée Deaudelin, appuyé par Claude Vadnais et résolu à l'unanimité des conseillers présents de :

- > Renouveler pour une période de trois années soit 2022, 2023 et 2024;
- > Mandater le maire Yves Winter et la directrice générale France Desjardins à signer pour et au nom de la municipalité de Saint-Liboire, la présente entente;
- > Rembourser la somme de 0,18 \$ / per capita pour l'année 2022 et d'en effectuer le paiement.

3.14 Dépôt de la liste des donateurs et rapports de dépenses des candidats

La directrice générale procède au dépôt de la liste des donateurs et rapports de dépenses des membres du conseil et candidats à l'élection du 7 novembre 2021 de la municipalité de Saint-Liboire.

3.15 PNHA – Programme Nouveaux Horizons pour les aînés – demande d'appui

Résolution 2021-12-305

Considérant la demande que les aînés et la Fadoq de Saint-Liboire vont déposer sous peu pour les aider à vivre le plus sereinement et longtemps possible dans leur milieu de vie;

En conséquence, il est proposé par Yves Taillon, appuyé par Marie-Josée Deaudelin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'appuyer la demande que les aînés et la Fadoq vont produire au programme Nouveaux Horizons pour les aînés pour formation de programmes (ordinateurs, tablettes, téléphones intelligents) et soutien dans les démarches auprès des gouvernements et services de santé.

3.16 Programme de soutien aux politiques familiales municipales – demande collective

Résolution 2021-12-306

Considérant que le ministère de la Famille (Ministère) a élaboré et mis en place le Programme de soutien aux politiques familiales municipales qui vise à :

- > Augmenter la proportion de la population vivant dans une municipalité dotée d'une politique familiale municipale et d'un plan d'action en faveur des familles;
- > Appuyer les municipalités qui ont adopté une politique familiale et qui souhaitent la mettre à jour.

Considérant que la municipalité de Saint-Liboire présente en 2021-2022 une demande d'appui financier admissible pour la mise à jour d'une politique familiale dans le cadre du Programme de soutien aux politiques familiales municipales;

Considérant que la municipalité de Saint-Liboire désire participer au Programme de soutien aux politiques familiales municipales;

En conséquence, il est proposé par Jean-François Chagnon, appuyé par Yves Taillon et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'autoriser le projet de mise à jour d'une politique familiale dans le cadre du Programme de soutien aux politiques familiales municipales 2021-2022 pour la municipalité;

D'autoriser la transmission de la demande d'aide financière au montant de 2 500 \$ pour une mise à jour collective pour le projet présenté dans le cadre du Programme de soutien aux politiques familiales municipales 2021-2022 du ministère de la Famille;

D'autoriser les dépenses en temps et service comme contribution de la municipalité un montant équivalent à 50 % au projet présenté dans le cadre du Programme de soutien aux politiques familiales municipales 2021-2022 du ministère de la Famille;

D'autoriser le maire Yves Winter et la directrice générale France Desjardins ou leurs représentants en leur absence, à signer au nom de la municipalité de Saint-Liboire l'entente et tous les documents relatifs au projet présenté dans le cadre du Programme de soutien aux politiques familiales municipales 2021-2022; et

De confirmer la nomination de monsieur Yves Winter, maire responsable élu des questions familiales.

3.17 Offre de services pour l'achat d'un serveur

Résolution 2021-12-307

Considérant le besoin de faire l'achat d'un nouveau serveur car le système d'exploitation et les composantes matérielles sont rendus en fin de vie et n'est plus supporté par Microsoft;

En conséquence, il est proposé par Jean-François Chagnon, appuyé par Marie-Josée Deaudelin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la soumission de Fusion Expert Conseil inc. datée du 2 décembre 2021 au montant d'environ 7 541,21 \$ incluant les taxes applicables pour l'achat d'un serveur Dell PowerEdge ainsi que le temps d'installation tel que proposé à la soumission et d'en effectuer le paiement.

4. SÉCURITÉ PUBLIQUE

Aucun dossier.

5. TRANSPORT ROUTIER

5.1 Deuxième décompte progressif Pavage Maska inc. – projet rue Saint-Patrice

Résolution 2021-12-308

Considérant la demande de Pavage Maska inc. pour le deuxième décompte progressif dans le dossier de réfection de la rue Saint-Patrice;

En conséquence, il est proposé par Yves Taillon, appuyé par Claude Vadnais et résolu à l'unanimité des conseillers présents que selon la recommandation de paiement de notre ingénieur Charles Damian de la MRC des Maskoutains, d'accepter le deuxième décompte progressif de Pavages Maska inc. au montant de 286 809,59 \$ et d'en effectuer le paiement.

À noter qu'une somme de 100 000 \$ nous a été certifiée par le Ministre des Transports pour ce projet et qu'une partie de la facture sera payée à même le surplus accumulé affecté à la voirie, ainsi que sur le programme de la TECQ.

5.2 Achat d'une ligne de vie de remplacement

Résolution 2021-12-309

Considérant le besoin de remplacer une ligne de vie pour travaux en espace clos;

En conséquence, il est proposé par Serge Desjardins, appuyé par Martine Bachand et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la soumission de SPI Santé et Sécurité pour l'achat d'une ligne de vie de remplacement, soumission datée du 11 novembre 2021 au montant d'environ 3 049,87 \$ plus les taxes applicables et d'en effectuer le paiement.

5.3 Achat d'un véhicule hybride 2022 pour le service des travaux publics

Dossier reporté à une séance ultérieure.

6. HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

Aucun dossier.

7. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

7.1 Désignation du président et vice-président du Comité Consultatif d'Urbanisme

Résolution 2021-12-310

Considérant que le Règlement numéro 51-96 constituant un comité consultatif d'urbanisme et ses règles de régie interne prescrit que le président et vice-président doivent être élus à chaque année, lors d'une séance du Conseil municipal;

Considérant la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-1143-20;

En conséquence, il est proposé par Jean-François Chagnon, appuyé par Marie-Josée Deaudelin et résolu à l'unanimité des conseillers présents de nommer messieurs Yves Taillon à titre de Président et Serge Desjardins à titre de Vice-président du Comité Consultatif d'Urbanisme, pour un terme venant à échéance le 31 décembre 2022.

7.2 Nomination au Comité consultatif d'urbanisme – renouvellement sièges 1, 3 & 5

Résolution 2021-12-311

Considérant que le Règlement numéro 51-96 constituant un comité consultatif d'urbanisme et ses règles de régie interne prescrit que la durée du mandat pour le renouvellement de tous les postes est de 2 ans;

En conséquence, il est proposé par Serge Desjardins, appuyé par Yves Taillon et résolu à l'unanimité des conseillers présents de nommer, pour un mandat de deux ans :

- > Patrice Laflamme au siège numéro 1; (en remplacement de M. Pierre Heine)
- > Kevin Baillargeon au siège numéro 3;
- > Sébastien Benoit au siège numéro 5;

Les mandats de ces membres sont d'une durée de deux ans et prendront fin le 31 décembre 2023.

8. LOISIRS ET CULTURE

8.1 Résolution prêt de jeux bibliothèque

Résolution 2021-12-312

Considérant qu'un nouveau service de prêt de jeux de société, de jeux éducatifs, de jeux d'apprentissages, de mémoire et de casse-têtes pour tous les groupes d'âges et toutes les catégories d'abonnés de la bibliothèque sera offert à compter du 31 janvier 2022;

Considérant les recommandations judicieuses qui nous ont été faites par le Réseau qui nous conseille d'ajouter à notre règlement une politique concernant la perte et le bris des jeux pour qu'un usager sache combien il devra déboursier dans une situation comme celle-là;

Considérant que le Réseau recommande qu'une politique de prêt spéciale soit créée pour les jeux pour déterminer le nombre maximum d'emprunts, de renouvellements et la durée du prêt;

Considérant que le prêt de jeu diminue d'autant le nombre de livres qu'il est possible d'emprunter (exemple : 1 jeu emprunté + 5 livres = limite de 6 atteinte);

Considérant que nous voulons éviter que trop de jeux soient empruntés en même temps et trop longtemps par un abonné, privant les autres abonnés de choix intéressants;

Considérant que nous souhaitons prévoir la possibilité de perte de morceaux importants ou de bris des jeux prêtés;

Considérant que le Réseau a besoin d'une résolution du conseil municipal pour programmer le logiciel Symphony avec les balises adéquates pour ce type de prêt;

En conséquence, il est proposé par Martine Bachand, appuyé par Yves Taillon et résolu à l'unanimité d'ajouter ces items aux règlements, politiques et lignes directrices de la bibliothèque :

NOMBRE DE PRÊTS PAR CATÉGORIE D'USAGERS : JEUX DE SOCIÉTÉ

Le prêt de jeux de société est autorisé aux usagers suivants :

- Catégorie d'usagers Adultes
- Catégorie d'usagers Biblio (personnel)
- Catégorie d'usager Aînés
- Catégorie d'usager Adolescents (14 ans et plus)
- Catégorie École
- Catégorie CPE

Le nombre maximal de prêt, pour les jeux de société, est limité à 1 (un). Aucune réservation, pour les jeux de société, n'est permise. L'abonné qui emprunte un jeu de société a la responsabilité de superviser l'utilisation de celui-ci et d'assurer la sécurité lors de la manipulation du jeu. La bibliothèque se dégage de toutes responsabilités des risques divers associés à la manipulation du jeu de société.

DURÉE DU PRÊT : JEUX DE SOCIÉTÉ

La durée du prêt, pour les jeux de société, est de 3 semaines (21 jours).

RENOUVELLEMENT : JEUX DE SOCIÉTÉ

Aucun renouvellement, pour les jeux de société, n'est autorisé. Un abonné peut emprunter à nouveau ce jeu plus tard si désiré.

RETARDS ET AMENDES

L'amende maximale pour un document est équivalente au coût de remplacement décrit ci-dessous.

> **JEUX DE SOCIÉTÉ** : 0.50 \$ / par jeu de société / par jour d'ouverture de la bibliothèque.

COÛTS DE REMPLACEMENT DES DOCUMENTS : JEUX DE SOCIÉTÉ

Le jeu de société (incluant la boîte) doit être rendu complet, en bon état, fonctionnel, propre et à la date prévue de retour. Si le soin porté au jeu est jugé insuffisant, l'abonné perdra son privilège d'emprunter des jeux de société.

Coût de remplacement : exigé dans le cas d'un jeu de société (incluant la boîte) non remis ou remis endommagé et qu'il est impossible de réparer ou de remplacer les pièces manquantes ou perdues, faisant en sorte que le jeu est dans un état non fonctionnel. Un coût de remplacement sera alors facturé à l'abonné. Ce coût correspondra au coût d'achat du jeu, incluant TPS et TVQ et à ce montant sera ajouté des frais de préparation matérielle de 10 \$. Si le jeu en question n'est plus disponible sur le marché, un jeu du même genre et du même niveau de tarif sera facturé.

Un projet de règlement sera présenté dans les semaines à venir.

9. RAPPORT DES COMITÉS ET ÉVÉNEMENTS

Les élus font rapport de leurs comités respectifs et événements qui se sont déroulés durant le mois.

Madame Marie-Josée Deaudelin : *Conseil d'établissement*

Monsieur Jean-François Chagnon : *Régie Intermunicipale d'Acton et des Maskoutains et le Comité de la Politique de la Famille*

Monsieur Claude Vadnais : *Aucun comité*

Monsieur Yves Taillon : *Comité des aînés – Comité de pilotage MADA – Jardi-Boire – Spectacle de Noël – 19 décembre 14h.*

Monsieur Serge Desjardins : *Aucun comité*

Madame Martine Bachand : *Bibliothèque*

Monsieur le Maire, Yves Winter : *MRC et rencontre avec la Sûreté du Québec*

10. PÉRIODES DE QUESTIONS

Une deuxième période de questions de 10 minutes est accordée aux personnes présentes dans la salle, selon le règlement 205-06.

11. CORRESPONDANCE

La liste de la correspondance reçue pour la période du 16 novembre au 7 décembre 2021 a été transmise à chaque membre du conseil.

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Résolution 2021-12-313

Il est proposé par Yves Taillon, appuyé par Serge Desjardins et résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever l'assemblée à 20 h.

Yves Winter

Maire

France Desjardins, GMA

Directrice générale

La parution de ce procès-verbal est autorisée conditionnellement à la réserve suivante : le procès-verbal sera approuvé lors de la séance du 11 janvier 2022.



Saint-Liboire

**LA PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL
MUNICIPAL AURA LIEU LE
MARDI 11 JANVIER 2022 À 19 H**

***Selon les consignes sanitaires émises par la Santé publique.**



Soudure Maskoutaine

Daniel Beauregard, propriétaire

Tél./Fax: 450-774-2483

845, Principale, Saint-Dominique Qc J0H 1L0



Maryse Morin

Courtier immobilier agréé
maryse.morin@viacapitale.com

450 250 0555

viacapitaleaffaires.com

1906, rue des Cascades, bureau 203
Saint-Hyacinthe Québec J2S 3J5
F 450 250 0556



>> On connaît le marché



Mathieu St-Onge

Tél.: 450 253-8690

514 456-8690

A&R ÉLECTRIQUES

Les entreprises électriques A&R Ltée

Fax: 450 253-0017

info@arelectrique.ca

www.arelectrique.ca



5655, rue Lamoureux
St-Hyacinthe, Qc J2R 1S3



www.coopauxpetitsoins.com

450 771-0605

info@coopauxpetitsoins.com



ainé(e)s



proches-aidant(e)s



être deux



jeunes familles...

Nouveau

Services d'aide à domicile

Tarifs réduits grâce au PEFSAD

(Programme d'Exonération Financière pour les Services d'Aide Domestique)



DONALD BERGERON

Services financiers Donald Bergeron Inc.

Conseiller en sécurité financière
Représentant en épargne collective

www.donaldbergeron.ca

SF : 1 866 798-2948

SFL Gestion de patrimoine

Partenaire de Desjardins

29, rue du Couvent, Saint-Simon, QC J0H 1Y0

T : 450 798-2948 | F : 450 798-2566

www.sfl.com



SFL | Gestion de patrimoine

SFL | Placements

Partenaire de Desjardins

La marque Desjardins est une marque de commerce propriété de la Fédération des caisses Desjardins du Québec utilisée sous licence. SFL est un nom d'affaires de Desjardins Sécurité financière Investissements Inc., un cabinet de services financiers.

POMPAGE St-Pie



- Service de vacuum
- Nettoyage pluvial et fosses septiques
- Curage par hydropression de tuyaux
- Inspection de conduits sous-terrain par télécaméra
- Vente de drains et ponceaux 6 à 96 pouces
- Dépositaire Écoflo
- Vente Bionest
- Vente de fosse septique
- Drainage
- Service d'ingénieur

Ecoflo[®] HYDRO-KINETIC[®] BIONEST[®]
Installation septique écologique Incorporé à l'environnement[™]

450 772-5525 • 450 772-5500

1757, Haut Rivière Nord, Saint-Pie

FERME - RÉSIDENCE - COMMERCE - INDUSTRIE
TENSION PARASITE AGRICOLE

GÉRARD DION

& FILS
INC.

ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN

Pierre Dion
Saint-Liboire

1 800 808-4481
Cell.: 450 223-4481
Tél.: 450 793-4481

Béton Mobile DALPÉ inc.

953 7e Rang, St-Dominique, Qué J0H 1L0
(450) 773-6682



www.betonmobiledalpe.com

Béton livré au compteur !

Nos professionnels



1625, rue Saint-Antoine,
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 3L3

450 250-0255



**Pharmacie
Nicolas Borri**
Pharmacien propriétaire

**LIVRAISON
GRATUITE**

Lund. Mar. Vend.
9h30 à 18h
Mer. Jeu. **9h30 à 20h**
Sam. **9h30 à 17h**
Dim. Fermé

Nicolas Borri
54 Saint-Patrice,
Saint-Liboire J0H 1R0
T 450 793-4466
F 450 793-4861

Membre affilié à



Détailant autorisé

SERRUPRO



Centre de
Rénovation
A.L.

2740, Boul. Laurier Est
Saint-Hyacinthe (QC) J2R 1P8

T 450 778-2200
T 450 773-3408 | F 450 773-9753

RBQ 2310-0340-16

AspirateurFR
RÉSIDENTIEL · COMMERCIAL · INDUSTRIEL
SERVICE À DOMICILE

DÉPOSITAIRE **DRAINVAC** **MIVAC** *Shanty Vac*

www.aspirateurfr.com

450 502-7349

info@aspirateurfr.com 

RBQ: 5729-5388-01



1 844-793-4963
info@cdeslandes.ca
constructions-deslandes.ca
1780, rang St-Édouard, Saint-Liboire (Qc) J0H 1R0

RBQ 2864-2908-53

Plomberie - chauffage 
POULIOT 
Mécanique de procédé

COMMERCIAL AGRICOLE INDUSTRIEL

Entreprise située à Saint-Dominique !

admin@pouliotpm.com | pouliotpm.com

450-793-2020 | 450-278-8343

- INSPECTION ET LOCALISATION PAR CAMÉRA
- PLANCHER CHAUFFANT
- AÉROTHERME
- GAZ NATUREL ET PROPANE
- CHAUFFAGE VAPEUR, RADIANT
- MAINTENANCE INDUSTRIELLE

**ALIMENTS CRUS
POUR CHIENS & CHATS
COMPLET - SANS PRÉPARATION
100% NATUREL**

Permis MAPAQ • Certifiés HACCP • Normes A.A.F.C.O.

LIVRAISON GRATUITE



PHOTO À TITRE INDICATIF.



Distributeur des
**ALIMENTS CRUS
GRENIER**

Pour la région de St-Hyacinthe
514 776-9396

312, Bas de la rivière,
Saint-Pie J0H 1W0

NOUS EMBAUCHONS !

CONSEILLER(ÈRE)

à temps plein ou
à temps partiel recherché

Avec ou sans expérience,
formations, trucs et passions
du métier vous seront transmis.

GAGNEZ

40%

DE RABAIS
À VIE!

VOUS BÉNÉFICIEREZ DE **40 %** SUR TOUS VOS ACHATS
de meubles, matelas et décoration
tant que travaillez chez Meubles Bernard Tanguay



MEUBLES
BERNARD TANGUAY



meublesbernardtanguay.com / 1-800-773-2327